

CertainTeed

silentFX  *Mastic insonorisant*



Données sur le produit pour approbation

Description du produit

Le mastic insonorisant SilentFX[®] de CertainTeed est un tampon de mastic acoustique malléable conçu pour améliorer la performance de la cloison sèche insonorisante avec pénétrations comme des prises électriques, des conduits de CVCA, des conduites d'eau et des câbles. Le mastic SilentFX est propre, facile à utiliser et ne requiert aucun outil. Optimisé pour être utilisé avec la cloison sèche insonorisante SilentFX[®] QuickCut^{MC} et le scellant insonorisant SilentFX[®].

Mastic insonorisant SilentFX[®]

Avantages

- Convient aux matériaux de construction communs afin de prévenir la diffusion du son.
- Atteint des indices ITS de 57/64 (cloison sèche à simple ou à double couche).
- Rétrécissement minime – ne sèche pas.
- Non corrosif avec le métal et le plastique.
- Précoupé en carrés d'une épaisseur de 3,5 mm (1/8 po) et de 152 mm x 203 mm (6 po x 8 po).

Données sur le produit

Matériel : mastic malléable

Couleur : blanc

Emballage : 8 feuilles par boîte

Taille : 152 mm x 203 mm (6 po x 8 po)

Poids : 1,73 g/cm³ (1 oz/po³)

Restrictions

- Non résistant au feu
- Conçu pour la réduction du bruit dans des murs intérieurs seulement

Utilisation du produit

Installation

L'installation du mastic insonorisant SilentFX ne requiert aucun outil. Assurez-vous que les boîtes électriques, les interrupteurs ou d'autres pénétrations murales similaires sont propres et installés correctement. Retirez tout le papier antiadhésif du tampon. En commençant d'abord par un côté de la boîte de prise de courant, appliquez le tampon malléable et faites chevaucher le mastic sur le montant. Façonnez le mastic complètement autour de la prise, y compris autour des câbles branchés, de façon à ce que la boîte de prise de courant soit scellée contre le montant et qu'aucune zone ne soit exposée.

Nettoyage

Nettoyez les outils à l'eau chaude savonneuse immédiatement après chaque utilisation, puis essuyez-les pour éviter qu'ils ne rouillent. Rangez le composé restant dans un contenant étanche et entreposez-le dans des conditions appropriées.

FDS

Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur notre site Web, www.CertainTeed.com.

Premiers soins

Inhalation : Déplacez la personne à l'air frais. Administrez de l'oxygène si la respiration est difficile. Donnez la respiration artificielle si la personne ne respire plus. Si les signes ou symptômes persistent, obtenez des soins médicaux.

Peau : En cas de contact avec une substance, rincez immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. En cas d'irritations cutanées ou de démangeaisons : consultez un médecin afin d'obtenir des soins ou des conseils. Retirez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

Yeux : En cas de contact avec une substance, rincez immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation aux yeux persiste : consultez un médecin afin d'obtenir des soins ou des conseils.

Ingestion : Rincez la bouche. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas provoquer le vomissement. Obtenez immédiatement des soins médicaux en cas d'ingestion. Consultez la fiche de données de sécurité pour plus de renseignements.

Suite au verso

Nom du travail

Entrepreneur

Date

Produits spécifiés :

Approbation de la proposition
(Tampons ou signatures)

CertainTeed
SAINT-GOBAIN

Pour plus de renseignements, consultez la fiche de données de sécurité ou le fabricant en composant le 1 800 327-7455.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Garantie

Les méthodes et conditions d'application, telles la température, l'humidité et le degré de dilution, étant indépendantes de sa volonté, CertainTeed Gypsum Canada, Inc. (CertainTeed) ne peut être tenue responsable du résultat si le produit

n'est pas utilisé conformément aux directives et aux spécifications, ainsi qu'aux normes reconnues en matière d'application sur cloisons sèches, et que les risques liés au mauvais temps ou aux mauvaises conditions de travail n'ont pas été prévus. En tout état de cause, si ce produit s'avère défectueux, la responsabilité de CertainTeed se limite au remplacement du matériau ou au remboursement du prix d'achat, et à cela seulement. Voilà en quoi consiste la responsabilité de CertainTeed. Toutes les réclamations doivent être soumises par écrit à CertainTeed dans les trente

jours suivant la constatation. Il se peut par ailleurs que les lois fédérales ou les lois des états accordent des droits non prévus par cette garantie qui ne peuvent être ni modifiés ni exclus.

Avis

Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans avis préalable. CertainTeed n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs qui peuvent s'être glissées dans ce document par mégarde.



RENSEIGNEZ-VOUS SUR TOUS NOS AUTRES PRODUITS ET SYSTÈMES CERTAINTEED® : CertainTeed Gypsum Canada, Inc.

TOITURE • PAREMENT • MENUISERIE PRÉFABRIQUÉE • TERRASSES • RAMPES • CLÔTURES
GYPSE • PLAFONDS • ISOLATION

www.certainteed.ca <http://blog.certainteed.com>

2424 Lakeshore Rd. W.
Mississauga, ON L5J 1K4

Professionnels : 800-233-8990
Consommateurs : 800-782-8777

©07-2016 CertainTeed Gypsum Canada, Inc.
Imprimé au Canada sur du papier recyclé. CTG-2946